



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Eparçons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE

Revue de la semaine :—Législature provinciale.—Concours provincial de mérite agricole.—Le condamné Morin.—Exécution de Blanchard.—Tempête dans le Golfe.—Le Paris-Canada.—Une lettre du cardinal Lavignerie.—Le Home rule.
Causerie agricole :—Les défrichements : *Suite*.—Culture des nouveaux défrichements.—Défrichement des prairies naturelles.
Sujets divers :—Aménagement des prairies.—Cinquième rapport du comité de l'agriculture à l'Assemblée législative de Québec.
Choses et autres :—Les volailles.—L'agriculture au Canada.—L'exportation du bétail.
Recettes :—Comment nettoyer les objets en cuivre.—Précaution à prendre pour l'entourage des malades.

REVUE DE LA SEMAINE

Législature provinciale.—La discussion sur le budget s'est continuée et terminée depuis notre dernière revue. M. Robertson a fait la critique du discours de M. Shehyn. Les débats ont été assez acerbes ; M. Morcier ayant reproché à l'opposition de se plaindre de l'augmentation des dépenses, et ayant affirmé qu'il avait en sa possession des lettres des membres du côté gauche demandant cette augmentation, M. Loblanc a soulevé à ce sujet une question de privilège, et fait fermer les portes de la chambre ; on a vidé le différend à huit clos. Tout le public, les membres de la presse et même les conseillers législatifs étaient exclus.

M. Turgeon, député de Bellechasse, soumet un projet de loi pour obliger les employés civils de la province à assurer leur vie au bénéfice de leurs héritiers. Cette assurance obligatoire remplacera le système des pensions qui continuera cependant à s'appliquer aux fonctionnaires nommés avant le 1er juillet 1891. Les nouveaux employés verseront cinq pour cent de leur salaire entre les mains du trésorier de la province pour payer les primes des assurés.

M. Watts a déposé un projet de loi qui défend de payer les gages des ouvriers en nature, en marchandises, bons, etc. Si ce bill devient loi, tout patron devra payer ses employés en argent. Ce bill a été renvoyé au comité de législation.

M. Rochon, député d'Ottawa, propose l'abolition du Conseil législatif. M. Turgeon fait un discours à l'appui de cette motion. Le premier ministre, tout en étant favorable à ce projet, dit qu'il ne peut en presser l'exécution, vu les engagements qu'il a pris lors de la conférence interprovinciale. M. L. P. Pelletier est opposé à l'abolition du Conseil ; il considère la discussion comme oiseuse, vu qu'on ne peut lui faire produire son effet. Un amendement de M. Desmarais met fin au débat en renvoyant à plus tard l'adoption de la mesure.

On pense que la législature finira ses travaux pour Noël.

Concours provincial de mérite agricole.—Les prix décernés pour mérite agricole seront distribués, mardi, le 23 courant à 8 heures du soir, dans la salle du Conseil légis-